

Ecole Saint-Joseph de Bois-de-Breux
 Rue de Herve 667
 4030 Grivegnée
 Direction : M. JB Blaise
 ☎ 04/365 00 82
 ✉ directionstjosephbdb@gmail.com
 🌐 <http://www.saintjosephboisdebreux.be>



Calendrier 2021-2022

Du	Au	Evènements
13/09/21		Réunion de parents P4.
14/09/21		Réunion de parents P1 et P2.
19/09/21		Petit déjeuner (AP), balade et réunions de parents P5a, P5b et P6a.
20/09/21		Réunion de parents P3
27/09/21		Congé : fête de la Communauté française
04/10/21		Vente lacquemants de l'Association des Parents
05/10/21		Réunion de parents P6b.
10/10/21		Jogging de Bois-de-Breux
11/10/21	15/10/21	Classes de dépaysement P4 à Eben-Emael
13/10/21		Journée de la pomme pour les classes maternelles
18/10/21	22/10/21	Classes de dépaysement P3 à Eben-Emael
29/10/21		Formation en école 1 – Cours suspendus
30/10/21	07/11/21	Congé : Toussaint
25/11/21		Bulletin 1
26/11/21		Formation en école 2 – Cours suspendus
26/11/21		Dégustation de vins de l'Association des Parents
22/12/21		Fête de Noël à l'école
25/12/21	09/01/22	Congé : Noël
17/01/22		Vente de chocolats de l'Association des Parents
28/01/22		Saint-Jo got's talent
31/01/22	04/02/22	Classes de dépaysement P5-P6 à Gouvy
20/02/22		Carnaval de l'école organisé par l'A.P.
26/02/22	06/03/22	Congé : carnaval
18/03/22		Bulletin 2
24/03/22		Formation des enseignant.e.s de P1 & P2 (cours suspendus pour ces classes)
28/03/22	01/04/22	Semaine à thème
02/04/22	17/04/22	Congé : Pâques
18/04/22		Congé : lundi de Pâques
16 et 23/05/22		Journées « Provélo » P5a
20/05 et 03/06/22		Journées « Provélo » P5b
23/05/22	25/05/22	Classes de dépaysement des P2 à Wégimont
26/05/22		Congé : Ascension
27/05/22		Marche parrainée de l'A.P. avec « BE WAPP »
06/06/22		Congé Pentecôte

Feuille1

08/06/22		Test « Provélo » P5a et P5b
08/06/22	10/06/22	Trottinettes Tout Terrain P6 à Malmedy
24/06/22		Barbecue de fin d'année de l'A.P. (date à confirmer)
29/06/22		Bulletin 3, remises des CEB et barbecue de fin d'année de l'A.P. (date à confirmer)
01/07/22	28/08/22	Congé : vacances d'été

Merci de noter que ce calendrier est appelé à évoluer, à être complété ou modifié. Certaines manifestations restent conditionnées à l'évolution des mesures sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre la Covid19.